

Information générale

Cours	
Titre	PHYSIOLOGIE GÉNÉRALE (3 crédits)
Sigle	PSL1993
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/
Faculté / École / Département	FACULTÉ DE MÉDECINE/ DÉPARTEMENT DE PHARMACOLOGIE ET PHYSIOLOGIE
Trimestre	Hiver 2024
Année	ANNÉE ACADÉMIQUE 2023-2024
Mode de formation	Hybride (en présentiel et en ligne)
Déroulement du cours	Mercredi de 8h30 – 11h30 – Séance du 14 février : cours synchrone sur Zoom Séances du 20 mars au 17 avril : cours asynchrone sur Studium.
Charge de travail hebdomadaire	

Enseignant	
Nom et titre	Angelo Calderone, Responsable de cours
Coordonnées	angelo.calderone@umontreal.ca
Disponibilités	514-376-3330 ext 3710 ou 3994

Personne-ressource	
Nom, titre et responsabilité	
Coordonnées	
Disponibilités	

Description du cours

Description simple

Ce cours qui s'adresse aux étudiants de première année, constitue une introduction à la physiologie des grands systèmes, à l'exclusion du système nerveux. On y traite du fonctionnement et de la régulation des systèmes de sang/coagulation, cardiovasculaire, respiratoire, rénal, digestif et endocrinien. Deux autres sujets sont aussi abordés : le métabolisme énergétique et la thermorégulation

Place du cours dans le programme

Description détaillée

□ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours vise à décrire la structure, le fonctionnement et la régulation des différents systèmes physiologiques qui régissent l'organisme humain, et à intégrer les connaissances acquises à certaines situations physiopathologiques.

Objectifs d'apprentissage

Département de pharmacologie et physiologie
PSL1993 – Physiologie générale (3 crédits)

Hiver 2024

Mercredi, 8h30 à 11h30 // Mode d'enseignement hybride

☐ Calendrier

Séances	Contenus et activités	Travaux et évaluations	Professeurs
2024-01-10 Séance 1	Plasma, globules rouges et blancs Coagulation et groupes sanguins Introduction et anatomie fonctionnelle du cœur		Angelo Calderone Angelo Calderone Yasemine Altuntas
2024-01-17 Séance 2	Mécanique cardiaque Caractéristiques et coordination des battements cardiaques		Yasemine Altuntas
2024-01-24 Séance 3	Mécanique de la circulation Circulations artérielle et artériolaire Circulations capillaire et veineuse Contrôle réflexe de la circulation		Yasemine Altuntas
2024-01-31 Séance 4	Généralités sur les hormones Complexe hypothalamo-hypophysaire Surrénales		Angelo Calderone
2024-02-07 Séance 5	Thyroïde et homéostasie du calcium Pancréas Contrôle de la glycémie		Angelo Calderone
2024-02-14 Séance 6 Zoom	Ovaires, cycle menstruel Placenta et testicules		Talya Shaulov

2024-02-21
EXAMEN
EXAMEN INTRA (50%)
2h30 : 8h30 à 11h00
(Séances 1-6)

Séances	Contenus et activités	Travaux et évaluations	Professeurs
2024-02-28 Séance 8	Réabsorption et sécrétion tubulaire Miction Équilibre de l'eau, du Na ⁺ et H ⁺		Réjean Couture
2024-03-06	SEMAINE DE RELÂCHE		
2024-03-13 Séance 9	Compartiments liquidiens Circulation et filtration glomérulaire		Réjean Couture
2024-03-20 Séance 10	Organisation fonctionnelle du tube digestif Motilité Sécrétions salivaires et pancréatiques		André Gougoux
2024-03-27 Séance 1	Sécrétions pancréatique et biliaire Digestion et absorption Fonction hépatique		André Gougoux
2024-04-03 Séance 12	Structures et fonctions pulmonaires Ventilation, diffusion		André Gougoux
2024-04-10 Séance 13	Ventilation, perfusion, circulation Transport des gaz Mécanique respiratoire		André Gougoux
2024-04-17 Séance 14	Contrôle de la respiration Métabolisme énergétique Thermorégulation		André Gougoux

2024-04-24
EXAMEN

EXAMEN FINAL (50%)
2h30 : 8h30 à 11h00
(Séances 8-14)

EXAMEN FINAL (50%)

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
EXAMEN INTRA			2024-02-21	50%
EXAMEN FINAL			2024-04-24	50%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen

Veillez-vous référer à l'[article 9.9 du Règlement des études de premier cycle](#) et compléter le formulaire d'absence à une évaluation qui se trouve sur votre Centre étudiant.

En cas d'absence justifiée pour l'examen intra, il n'y aura pas d'examen différé. L'examen final comptera pour 100% de la note finale. En cas d'absence justifiée pour l'examen final il y aura un examen différé. **Notez que l'examen différé est à court et moyen développement, avec quelques questions à choix multiples.**

En référence à l'[article 13 du Règlement des études de premier cycle](#), en cas d'échec au cours le jury d'évaluation analyse l'ensemble du dossier académique et décide si l'étudiant a droit à un examen de reprise.

Dépôts des travaux

Matériel autorisé

Qualité de la langue

Seuil de réussite exigé

□ Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-01-23

Date limite d'abandon 2024-03-15

Fin du trimestre 2024-04-30

Évaluation de l'enseignement 2024-04-17

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents

☐ Ressources

Ressources obligatoires

Documents

Ouvrages en réserve à la bibliothèque

Équipement (matériel)

Ressources complémentaires

Documents

Sites Internet

Guides

Autres

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

▢ Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>